



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

Mme Wendy LAFAYE était absente pendant le vote de la question n°4.

Rapport N° 37
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "LE DAMIER"

Créé en 2011, LE DAMIER est le cluster dédié aux industries culturelles et créatives qui exercent une activité sur le territoire auvergnat. Rassemblant une cinquantaine d'adhérents, ses missions sont de fédérer, promouvoir et développer les entreprises et les acteurs de la filière ICC, en les rassemblant autour d'une synergie et d'une dynamique commune.

Depuis 2014, LE DAMIER présente chaque hiver le MIMA : Rendez-vous de la filière musicale, un salon professionnel qui propose différents formats de rencontres et de showcases.

Imaginé en présentiel à la Coopérative de Mai le 17 novembre 2020, l'événement sera, finalement en raison de la crise sanitaire, proposé en version digitale le même jour avec une transposition en ligne de sa programmation :

- Showcases en vidéo des artistes présentés par les adhérents du DAMIER ;
- Des rencontres professionnelles en vidéo (débat et session d'information)
- Des sessions de speed-meetings organisées en visioconférences pour assurer la rencontre entre tourneurs et programmeurs.

Les participants pourront accéder aux différents formats constituant le programme via le site internet (www.ledamier.fr). La programmation sera dévoilée en direct (live) le 17 novembre, et sera disponible ensuite en streaming jusqu'au 24 novembre 2020.

Le DAMIER s'appuie sur les compétences de ses adhérents (développement web, production audiovisuelle, retransmission live et streaming, etc.) pour concrétiser ce projet.

La Ville soutenant chaque année le MIMA en mettant gracieusement à disposition la Coopérative de Mai, l'opération étant financée par la Métropole, le Conseil Régional et la DRAC et la transition vers un format totalement digitalisé entraînant un surcoût important, LE DAMIER sollicite l'aide de la Ville à hauteur de 10 000 €, pour un budget global estimé à 35 957 €.

Cette 8ème édition du MIMA en format distanciel ne représente pas seulement une réponse ponctuelle à une situation de crise, mais s'inscrit bien dans une dynamique de développement et de renouvellement d'un modèle d'événement par le biais de propositions innovantes.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé à votre commission d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 10 000 €.

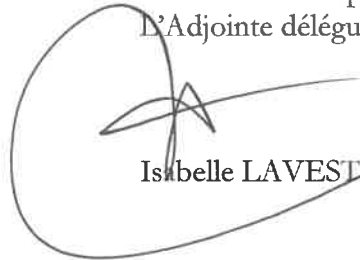
DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **17 NOV. 2020**

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle



Isabelle LAVEST



